



Ministère chargé des Transports

2022/28/ 0001012

Licence n° _____

pour le transport international de marchandises par route pour compte d'autrui

La présente licence autorise (1) TRANSCAL

2 RUE AMPERE
ZONE INDUSTRIELLE
14123 CORMELLES-LE-ROYAL

n° SIREN 333964104

à effectuer, sur toutes les relations de trafic, pour les trajets effectués sur le territoire de la Communauté, des transports internationaux de marchandises par route pour compte d'autrui tels que définis dans le règlement (CE) n° 1072/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles communes pour l'accès au marché du transport international de marchandises par route et conformément aux dispositions générales de la présente licence.

Observations particulières : _____

La présente licence est valable du 09/12/2022 au 08/12/2027

Délivrée à ROUEN (FRANCE)

le 21/11/2022

(2)

Pour le Préfet de la région Normandie

La Cheffe de service

Hélène MACH

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète du transporteur.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.